

JUSTICE PENALE INTERNATIONALE





LES OBJECTIFS

CETTE FORMATION ABORDE LES NOTIONS ESSENTIELLES ET LES GRANDS PRINCIPES DU DROIT PÉNAL INTERNATIONAL ET DE LA JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE.

La formation permettra d'acquérir les clefs pour être en mesure d'identifier la commission de crimes internationaux ainsi que les potentiels auteurs de ces crimes.

La formation offrira également une présentation critique des juridictions pénales internationales existantes et de leur champ de compétence mais aussi des alternatives judiciaires et extrajudiciaires visant réprimer ou à réparer la commission de crimes internationaux.

À LA FIN DE LA FORMATION, LES PARTICIPANTS POURRONT RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES :

Que sont les juridictions pénales internationales et en particulier la Cour pénale internationale ?

Quels sont les principaux crimes internationaux ?

Qui peut être jugé devant les juridictions pénales internationales ?

Quel est le statut et le rôle des victimes devant les juridictions pénales internationales ?

Que faire ou ne pas faire face une situation où des crimes internationaux pourraient avoir été commis ?

Quels sont les alternatives et compléments à la justice pénale internationale ?

LA FORMATRICE

VALÉRIE GABARD EST UNE JURISTE SPÉCIALISÉE EN DROIT PÉNAL INTERNATIONAL.

VALÉRIE GABARD

travaille comme rapporteur et spécialiste des droits de l'Homme auprès de l'équipe d'experts internationaux des Nations Unies sur la situation au Mali, après avoir travaillé, en 2018, au Kasai en République Démocratique du Congo.



Jusqu'au mois de novembre 2017, elle travaillait comme juriste internationaliste auprès des juridictions pénales internationales. Son activité professionnelle s'est focalisée sur les ultimes procédures judiciaires en cours devant la chambre d'appel du Tribunal pénal international pour le Rwanda et du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Valérie Gabard a également travaillé au Cambodge pour le bureau des Co-juges d'instruction des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens. Dans ce cadre, elle a participé à l'instruction de plusieurs dossiers dirigés contre les plus hauts dirigeants de l'ancien régime des Khmers rouges (1975-1979).

Les points de vue qui seront exprimés lors de cette formation sont ceux de la formatrice et ne reflètent pas nécessairement le point de vue des Nations Unies.

LES MODULES

UN MODULE PAR SEMAINE PENDANT 6 SEMAINES

SEMAINE 1 :

Introduction à la justice pénale internationale

SEMAINE 2 :

Les principaux crimes internationaux

SEMAINE 3 :

Exemples spécifiques de crimes internationaux

SEMAINE 4 :

Les auteurs et les victimes de crimes internationaux

SEMAINE 5 :

Que faire ou ne pas faire face une situation où des crimes internationaux pourraient avoir été commis ?

SEMAINE 6 :

Les alternatives et compléments à la justice pénale internationale



DETAIL DES MODULES

LA FORMATION EST HOMOLOGUEE PAR LE CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX



SEMAINE 1 :

Introduction à la justice pénale internationale

Ce module sera consacré à une présentation des juridictions pénales internationales et de leur champ de compétence.

Il aura pour vocation de montrer que le droit pénal international est un droit récent, sujet à critiques, avec de véritables limites, et que la nébuleuse de juridictions pénales internationales existantes ne constitue pas un système judiciaire achevé.

SEMAINE 2 :

Les principaux crimes internationaux

Lors de ce module, nous aborderons les principaux crimes reconnus par le droit pénal international.

Il s'agira de discuter de la définition et des spécificités du crime de génocide, du crime contre l'humanité et des crimes de guerre.

SEMAINE 3 :

Exemples spécifiques de crimes internationaux

Afin d'approfondir la présentation des crimes internationaux, cette troisième session aura pour objet de présenter certains crimes spécifiques.

Lors de cette session nous aborderons en particulier les crimes sexuels, les atteintes aux biens culturels et le crime de terrorisme.

SEMAINE 4 :

Les auteurs et les victimes de crimes internationaux

Au cours de ce module, nous aborderons la question des auteurs des crimes internationaux et en particulier qui peut être jugé par les juridictions pénales internationales. Pour ce faire, seront discutés les Principes relatifs à la responsabilité individuelle en droit pénal international.

Dans un second temps, nous discuterons du statut et du rôle des victimes devant les juridictions pénales internationales.

SEMAINE 5 :

Que faire ou ne pas faire face une situation ou des crimes internationaux pourraient avoir été commis?

De manière très concrète, ce module visera à explorer ce qu'il faut ou ne faut pas faire pour un professionnel extérieur à la justice pénale internationale face une situation ou des crimes internationaux pourraient avoir été commis. Seront abordés comment ne pas nuire à une possible procédure judiciaire internationale, et transmettre à la Cour pénale internationale des informations sur la commission de crimes internationaux. Nous aborderons également la question de la participation des victimes dans les procédures en cours devant la Cour pénale internationale.

SEMAINE 6 :

Les alternatives et compléments à la justice pénale internationale

La justice pénale internationale n'a pas vocation à juger de l'ensemble des crimes internationaux commis. Partant de ce postulat, cette ultime session abordera le rôle primordial des juridictions nationales dans la répression des crimes internationaux et les principes de complémentarité et de compétence universelle. Ce module nous amènera également à explorer les alternatives à la justice pénale internationale tel que les commissions vérité et réconciliation.

OPTIONS ET MODALITES



TYPE DE FORMATION : en ligne

DATES DE LA SESSION : 7 octobre au 17 novembre 2019

PUBLIC CIBLE : personnel civil ou militaire d'institutions nationales, internationales et intergouvernementales, d'ONG nationales et internationales, juristes, consultants, journaliste ou tout autre professionnel déployé et/ou travaillant sur des zones de conflits ou en situation de post-conflit

OPTIONS: 3 options

MODALITES	OPTION A VOTRE RYTHME	OPTION SIMPLE
ACCÈS AU CONTENU DE LA FORMATION : Pour chaque module, accès à une vidéo, des documents et un quiz	✓	✓
ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE : Un cas pratique corrigé et une discussion à distance entre participants et formatrice		✓

AVANT LA FORMATION :

Nous vous demanderons de compléter un quiz sur le thème de la formation. Ce quiz ne sera pas noté. Il permettra à la formatrice de mieux connaître votre niveau de connaissances.

CONTENU DES MODULES :

Chaque module comprend:

- Une vidéo de présentation du thème de la semaine (30 à 60 mn)
- Des documents à lire pour approfondir le thème
- Un quiz à faire en ligne et/ou, selon l'option, un exercice pour tester vos connaissances sur ce thème

DETAILS PRATIQUES :

L'OPTION 'A VOTRE RYTHME' permet de débiter le cours à tout moment. L'accès aux modules est ouvert pendant 2 mois, à compter de la date de réception des modules (dans les 10 jours de la réception du règlement).

Temps de travail estimé par module : 2 à 4 heures

L'OPTION SIMPLE permet, en plus du contenu de la formation, d'avoir un accompagnement individualisé de la formatrice.

Temps de travail estimé par semaine : 4 à 6 heures

ATTESTATION DE REUNSSITE : Les participants obtenant au moins 50% de bonnes réponses à chacun des quiz ou exercices recevront une attestation de réussite signée par la formatrice.

INSCRIPTIONS ET COUTS

CLOTURE DES INSCRIPTIONS PROCHAINE SESSION : 9 septembre 2019

INSCRIPTIONS EN LIGNE sur notre site internet www.formationsDH.org

PRIX DE LA FORMATION : selon les options

PRIX	OPTION A VOTRE RYTHME	OPTION SIMPLE
RÉSIDENT/E DANS UN PAYS NON MEMBRE DE L'OCDE	150 EUROS	170 EUROS
RÉSIDENT/E DANS UN PAYS MEMBRE DE L'OCDE	300 EUROS	400 EUROS

* **PAYS MEMBRES DE L'OCDE:** Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Corée, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume Uni, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie.

SITE INTERNET: www.formationsDH.org

EMAIL: [contact\[a\]formationsdh.org](mailto:contact[a]formationsdh.org)

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



synergies
coopération